

Bonjour à toutes et tous,

Depuis quelques jours, nous recevons des appels téléphoniques de licenciés, membres de bureau, présidents de clubs qui se posent beaucoup de questions quant au déconfinement et la pratique de notre sport.

Je vous rappelle qu'à ce jour, c'est la fédération qui donne les directives et ceux sont ces communiqués qui font foi et que nous devons les respecter.

PREMIER POINT, communiqué du 14 Mars dernier, qui indique que la fermeture des clubs, ainsi que les terrains intérieurs et extérieurs. **Les présidents de clubs sont responsables de la tenue de ces obligations transmises par la fédération.**

A ce jour la fédération n'a pas communiqué sur la date à laquelle vous pourriez ouvrir vos clubs.

DONC C'EST TOUJOURS D'ACTUALITE.

De grâce, arrêtez de prendre en considération les informations qui sont sur les réseaux sociaux et qui n'ont aucune valeur et qui sont très souvent erronées.

SEULES LES INFORMATIONS COMMUNIQUEES PAR LA FEDERATION SONT VALABLES.

SECOND POINT, Toutes compétitions sont interdites jusqu'au **15 JUILLET.**

Dès que nous aurons des informations de la part de la fédération, nous ne manquerons pas de revenir vers vous.

Sachez que les membres de la Fédération travaillent sur un plan de reprise mais qui doit avoir les accords du ministère des sports.

Donc pour le moment attendons les directives de la FFPJP, et surtout la fédération prend très au sérieux cette pandémie et privilégie la santé des licenciés, tout comme le comité, et en conséquence le comité départemental est TOUJOURS fermé jusqu'à nouvel ordre.

MERCI DE COMMUNIQUER A VOS LICENCIES.

PRENEZ SOIN DE VOUS MEME SI LE DECONFINEMENT EST AUTORISE.

BIEN CORDIALEMENT.

Evelyne CHAPILLON.

Présidente du CD 49.

Secrétaire de la Région Pays de la Loire.

Membre de la commission sportive nationale (section pétanque) de la FFSA

Arbitre International.

Tél : 06.82.20.07.04